



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70621

VALABLE JUSQU'AU 02/04/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 72B550

Siret : 728 505 504 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4027176

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1/242839

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1/242839

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : MICHEL R.SARL SANIT.CHAUF.

22, RUE ETROITE  
67450 LAMPERTHEIM

Téléphone : 03 88 20 00 49

Portable : 06 85 06 85

Site Internet :

E-mail : sanitaire.michel@orange.fr

Responsabilité légale :  
SAS HRB (903 105 070)

Fax : 03 88 20 94 52

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/03/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/03/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.